



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE-PERIGORD

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL

Réunion du 10 AOUT 2018

Présents: MM GAILLARD C-AUDY B.-BLOND JL –LAVEAUD JP-MONSALLUT R-VACHER P

Excusés: Mme BUFFIERE S-LACOUR E-NEBRA F

Absent : M GOUBIE JP

Relevé de décision

Dossier N°1 (saison 2018/2019) : Appel de TOCANE d'une décision de la commission des championnats du 20 Juillet 2018.

Contestation de non repêchage de TOCANE.

La commission.

Pris connaissance de l'appel pour le dire recevable

Pour le club de TOCANE : M.SUBRENAT Yannick

Pour la commission des Championnats .M. RAIGNIER Christian

DECISION :

La commission, en application de l'Art VI alinéa 5 des Règlements particuliers du District, considère **qu'il n'y a pas lieu de modifier la décision prise par la commission des championnats** (descente de TOCANE en D3)

Reprise du dossier N° 18 : (saison 2017/2018) suite à recommandation commission de conciliation du CNOSF en date du 19 Juin 2018 .

Match N°20196383 Départemental 4 Elite poule D du 04 Février 2018 LEMONTEIL (2)/GINESTET

Appel de GINESTET et du Comité Directeur d'une décision de la commission de discipline du 08 Février 2018 de 6 mois de suspension ferme dont 2 avec sursis au dirigeant CANDEAU Jean Louis

La commission reçoit en audition

Pour le club de GINESTET : M. CANDEAU Jean Louis

Pour le club de LE MONTEIL : M.GUIBERT Mickael

Note l'absence excusée de M. PERINOT Jérôme

Note l'absence non excusée de M.MAFFIOLETTI Raphael

Pour la commission de Discipline. M.DELOL Bernard

DECISION :

La commission met le dossier en délibéré.

LE PRESIDENT

C .GAILLARD

LE SECRETAIRE

J.L BLOND